

RAPPORT D'ACTIVITÉS

20

20

LE COMITÉ DE PILOTAGE

PRÉSIDENTE

Karine Clerc
Municipale - Ville de Renens

VICE-PRÉSIDENTE

Michèle Beaud
Municipale - Ville de Crissier

SECRÉTAIRE ET RESPONSABLE OPÉRATIONNEL

Georges Chevallaz
Chef de service - Ville de Renens

REPRÉSENTANT DES EXPLOITANTS PRIVÉS

Christian Fonjallaz
Directeur de la Fondation les Baumettes

MEMBRE

Nicolas Pfister
Chef de service - Ville de Crissier

GESTIONNAIRE RÉSEAU

Estelle Adriansen Paris



TABLES DES MATIÈRES

Message de la Présidente	PAGE 2
Un nouveau cadre de fonctionnement	PAGE 3
Des conventions avec les réseaux voisins	PAGE 3
Les structures du Réseau	PAGE 4
Des directives claires et compréhensibles	PAGE 5
Un dispositif de facturation équitable	PAGE 5
La FAJE un partenaire déterminant	PAGE 6
Covid-19: fermeture et subvention	PAGE 6

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

L'année a démarré avec l'entrée en vigueur de la nouvelle convention cadre du Réseau, précisant son organisation et fonctionnement, complétée par l'entrée en vigueur des nouvelles directives, plus transparentes, plus équitables et plus précises.

Comme l'ensemble des institutions, le Réseau a été fortement ébranlé par la pandémie, et plus particulièrement, ses structures d'accueil. Cette période a été marquante pour le personnel des structures, qui a dû faire face à une situation inédite du point de vue de leur mission. Il a dû se réinventer, trouver d'autres manières de soutenir parents et enfants, et a pu, à cet égard, jouer un rôle clé et inestimable de relais alors que la population, en suivant le mot d'ordre du confinement, pouvait être confrontée à un isolement et des difficultés angoissantes.

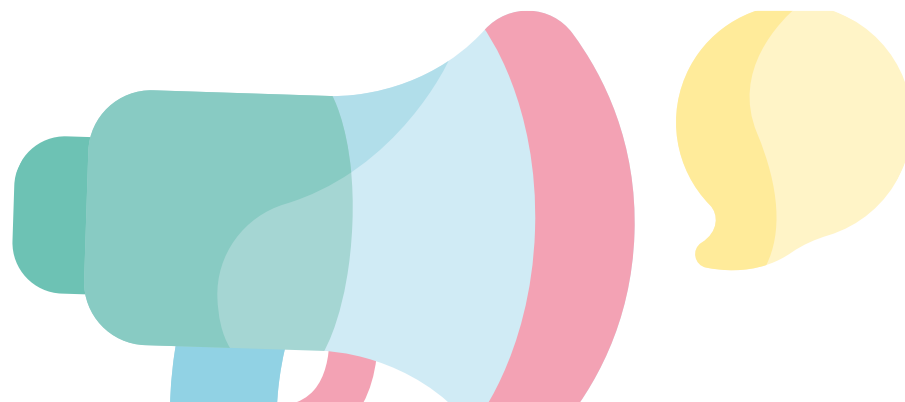
L'accueil familial a également dû faire face à la situation, et nombreuses sont les accueillantes qui ont accepté de maintenir leur activité au sein de leur foyer, malgré les incertitudes liées à la transmission du virus.

Cette épreuve a donné lieu à une belle collaboration avec les différentes structures du Réseau et leur personnel, les établissements primaires, et aussi les parents qui se sont montrés solidaires lorsqu'il a fallu faire des choix en cas de places limitées.

C'est l'occasion d'adresser un grand merci à l'ensemble des directions des structures et à leurs collaboratrices et collaborateurs, ainsi qu'aux coordinatrices et accueillantes en milieu familial, aux parents pour leurs solidarités et compréhensions, et aux enfants pour leur sourire au quotidien.

Si ces événements ont freiné le développement du Réseau, ils ne l'ont pas interrompu. A Renens, le Centre de vie infantile (CVE) Le Tournesol, a déménagé dans ces nouveaux locaux, en augmentant sa capacité d'accueil. A Crissier, l'offre parascolaire s'est étoffée de places supplémentaires dans les APEMS et UAPE, profitant d'un aménagement différent de leurs locaux.

Karine Clerc



UN NOUVEAU CADRE DE FONCTIONNEMENT

L'année 2020 a commencé avec l'entrée en vigueur de la nouvelle convention cadre du Réseau Renens-Crissier, qui confirme les communes de Renens et Crissier comme membres constituant ledit Réseau. Une convention de partenariat avec chacun des partenaires privés, à savoir la Fondation Les Baumettes, l'Association du Foyer Sainte Famille et la Fondation la Roue enchantée (Bobst) a aussi été établie. Cette révision a pour but de préciser l'organisation, le mode décisionnel et le financement du Réseau.



FINANCEMENT



- 43.5% Communes
- 28.0% Parents
- 8.0% Autres (aides Covid)
- 1.0% Entreprises
- 19.5% FAJE

RESSOURCES HUMAINES



- 76% Personnel formé
- 7% Personnel auxiliaire
- 17% Personnel en formation

DES CONVENTIONS AVEC LES RÉSEAUX VOISINS

L'Ouest lausannois se développe, notamment en termes de logement, ce qui implique des déménagements au sein du district. Le Réseau Renens-Crissier a établi des conventions inter-réseau avec les Réseaux AJESOL et AJENOL, permettant le maintien de l'accueil dans leur structure pour 6 enfants. Le Réseau Renens-Crissier se félicite de ces collaborations, qui sont un progrès considérable pour les familles.

LES STRUCTURES DU RÉSEAU

PRÉSCOLAIRE

LE TOURNESOL

44 places • Renens

LA FARANDOLE

37 places • Renens

LES GLOBE-TROTTEURS

34 places • Renens

LES P'TITS MÔMES

44 places • Crissier

LA GARDERIE DU FOYER SAINTE FAMILLE

27 places • Renens

LA GARDERIE DES BAUMETTES

27 places • Renens

LA ROUE ENCHANTÉE

22 places • Vufflens-la-Ville

PARASCOLAIRE

UAPE LA FARANDOLE

30 places • Renens

UAPE DU CENSUY

24 places • Renens

UAPE LE TOURNESOL

24 places • Renens

UAPE DU FOYER SAINTE FAMILLE

24 places • Renens

UAPE ET APEMS DE CRISSIER

130 places • Crissier

APEMS DU LÉMAN

48 places • Renens

APEMS DU 24-JANVIER

48 places • Renens

ACCUEIL FAMILIALE DE JOUR

236 places

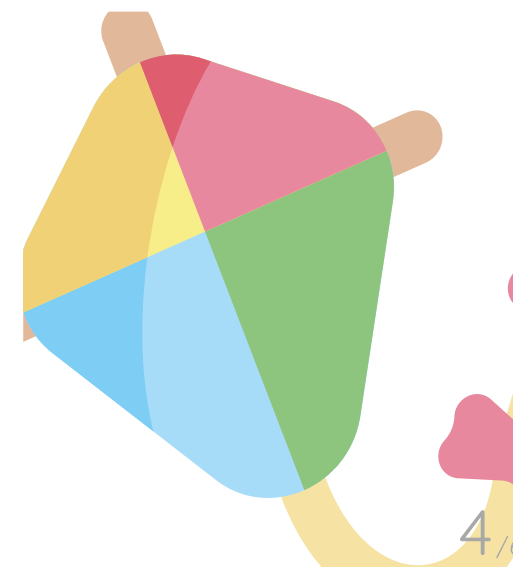
...ET EN CHIFFRES

7 → 351
Structures préscolaires (0-4 ans) → Enfants accueillis

8 → 381
Structures parascolaires (4-12 ans) → Enfants accueillis

44 → 252
Accueillantes en milieu familial agréé → Enfants accueillis

↓
191'865 = 984
Heures d'accueil → Enfants accueillis (2020)



DES DIRECTIVES CLAIRES ET COMPRÉHENSIBLES

De nouvelles directives de tous les types d'accueil : accueil préscolaire, parascolaire UAPE et APEMS, et accueil en milieu familial sont aussi entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2020. En effet, elles ont été revues avec la volonté d'être plus transparentes pour les parents en ajoutant des précisions à des points particuliers comme les modalités de calcul du revenu déterminant, la clarification du système de facturation rétroactif, la gestion des contentieux, les situations de déménagement et les résiliations de contrats notamment. Ces nouvelles directives ont aussi simplifié les renouvellements des contrats pour les parents et les structures d'accueil.



UN DISPOSITIF DE FACTURATION ÉQUITABLE

La facturation rétroactive a aussi permis de réviser en 2020, tous les revenus déterminants 2019 des parents. En fonction des revenus effectifs, des sommes complémentaires ont été facturées ou remboursées aux parents dont les revenus ont évolué. Cette refacturation rendue possible grâce au nouveau logiciel de gestion du Réseau, permet une meilleure équité de traitement des parents.

LA FAJE, UN PARTENAIRE DÉTERMINANT

LA FAJE a été un partenaire déterminant pour le Réseau Renens-Crissier. De nouvelles subventions ont vu le jour, comme la subvention des structures encadrant des personnes en formation, les structures ayant adhéré à la convention collective de travail ou encore l'aide extraordinaire aux Réseaux afin de permettre le développement d'outils de gestion ou pour l'engagement de personnel. Cette subvention a permis de couvrir les frais d'une partie du poste de Spécialiste du Revenu déterminant nouvellement créé, dont la mission principale est la coordination et le contrôle du calcul des revenus déterminants dans le Réseau. Ce développement répond à un objectif fondamental pour le Réseau, à savoir le traitement équitable des parents dans l'établissement de leurs revenus déterminant la facturation des frais d'accueil.



COVID-19: FERMETURE ET SUBVENTION

Le coronavirus et le confinement ont considérablement impacté les structures de l'accueil de jour du Réseau. Dès le 17 mars, les structures d'accueil et les écoles ont fermé. Un accueil d'urgence a été mis en place, destiné exclusivement aux enfants des parents mobilisés professionnellement dans la lutte contre l'épidémie ou assurant la sécurité de l'Etat. L'accueil préscolaire a partiellement recommencé le 27 avril et l'accueil parascolaire le 11 mai. La reprise normale de l'accueil a finalement eu lieu le 25 mai. Devant cette situation exceptionnelle, les membres du Réseau ont décidé de suspendre momentanément la facturation aux parents, malgré l'importante perte financière. Finalement, grâce aux subventions exceptionnelles du Canton, les pertes ont été limitées.



RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR RENENS-CRISSIER

Rue de Lausanne 25

1020 Renens

021 632 77 71

gestionnaire.reseau@renen.ch

www.reseau-aje.ch

konsept.ch

LES PARTENAIRES

